

II

ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE INTERNATIONALE

La Conférence des Directeurs de l'Organisation Météorologique Internationale a été convoquée à Washington le 22 septembre 1947, le Gouvernement des Etats-Unis étant l'hôte officiel de la Conférence.

La Conférence s'est ouverte sous la présidence de Sir Nelson Johnson, Président du Comité Météorologique International de l'Organisation Météorologique Internationale.

Comme suite aux délibérations de la Conférence, la Convention de l'Organisation Météorologique Mondiale a été établie et ouverte aux signatures le 11 octobre 1947, pour rester ouverte aux signatures pendant une période de 120 jours.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

"Cette 12ème Conférence des Directeurs de l'Organisation Météorologique Internationale, dont l'existence remonte à 1878, prend acte que les Directeurs des Services Météorologiques suivants ne sont ni présents ni représentés:

Afghanistan
 Afrique Orientale Portugaise
 Autriche
 Bolivie
 Bulgarie
 Byélorussie (République
 Socialiste Soviétique)
 Cameroun
 Cap Vert (Iles du)
 Ceylan
 Curaçao
 Espagne
 Esthonie
 Etablissements français
 d'Océanie
 Guyane Anglaise

Haïti
 Irak
 Jamaïque
 Lettonie
 Lithuanie
 Luxembourg
 Madagascar
 Mongolie
 Nouvelle-Calédonie
 Pérou
 Somalie Française
 Suriname
 Togo Français
 Ukraine (République
 Socialiste Soviétique)

Elle prend également acte que la Convention de l'Organisation Météorologique Mondiale, sous sa forme actuelle, stipule à l'article 3 alinéas b), c) et d), que les Etats et Territoires maintenant des services météorologiques peuvent devenir Membres de l'Organisation Météorologique Mondiale s'ils remplissent les conditions prescrites audit article 3."

La Conférence a adopté les résolutions suivantes au sujet de l'Espagne:

I

"La Conférence reconnaît que, par suite de la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en date du 12 décembre 1946, le Directeur du Service météorologique espagnol est privé de l'exercice de ses droits en tant que Membre de la Conférence des Directeurs, jusqu'au moment où la dite Résolution sera abrogée ou cessera d'être applicable."